

La Page



D E S E Y N E



L'EDITO DU MAIRE



En cette fin 2015, Seyne retrouve son calme et sa sérénité à la veille de la saison hivernale, alors que notre pays traverse une période tragique d'attentats. Plusieurs de nos concitoyens, présents au stade de France le 13 novembre dernier, invités par la Lufthansa, ont vécu de très près ces attaques. Mes pensées vont d'abord aux victimes, à leurs familles, aux blessés et handicapés rescapés de ces massacres.

En ce qui concerne notre vallée, le bilan de cette année 2015 se caractérise d'abord par l'élaboration de plusieurs programmes et candidatures en vue d'obtenir des subventions. Pour l'instant toutes ont été retenues : Espace Valléen, Leader, CRET (Contrat Equilibre Territorial). Ce travail portera ses fruits dans les années qui viennent en matière de financement de projets.

Souignons parmi ces dossiers, le projet Pôle Montagnard dont le but est de promouvoir et d'aménager le 1er Massif Alpin des Alpes du Sud, le plus proche des grandes métropoles. Il va consister à créer un refuge à la côte 2200 m au pied de Roche Close, à aménager une via Ferrata à Tourtorel et à développer les itinéraires de randonnées sur l'Estrop et le Lavercq. Cela viendra parfaitement compléter la nouvelle offre été/hiver définie dans le schéma de restructuration de la station du Grand Puy et approuvée à l'unanimité par les conseillers municipaux. J'en profite pour remercier ici l'ensemble du conseil municipal de cette décision.

Notre principal atout pour le Massif de la Blanche réside dans sa proximité des grandes métropoles du sud. Mais pour s'exprimer pleinement, notre caractère montagnard doit s'appuyer sur des projets concrets de diversification, et surtout, d'amélioration de la mobilité des personnes. La question des transports vers et dans notre vallée est cruciale pour le dynamisme touristique et économique de notre territoire. A ce titre notre appartenance à une intercommunalité plus nombreuse et donc disposant de plus de moyens humains et financiers paraît être souhaitable pour nos vallées.

L'année 2016 sera la dernière année d'existence de la CCPS (Communauté de Commune du Pays de Seyne). A ce jour il n'est pas possible de préciser les compétences de la future intercommunalité.

Mais sachez que j'œuvre sans relâche à préparer et positionner notre territoire afin qu'il soit le plus fort possible pour exister activement dans une intercommunalité plus grande et plus diversifiée.

Sachez aussi que les domaines d'actions qui resteront aux communes sont grands. Vous pouvez compter sur notre équipe municipale pour les gérer de façon intègre et efficace, tout en renforçant l'image de notre vallée grâce notamment à notre nouveau site internet.

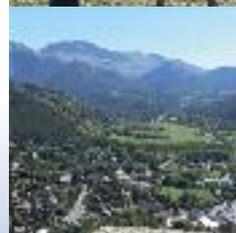
Le professionnalisme et l'engagement au quotidien de vos élus visent à bâtir un avenir meilleur. Mais le dynamisme et la générosité des Seynois, reconnus par les médias à l'occasion du tragique évènement du printemps, demeurent les principales forces de notre pays.

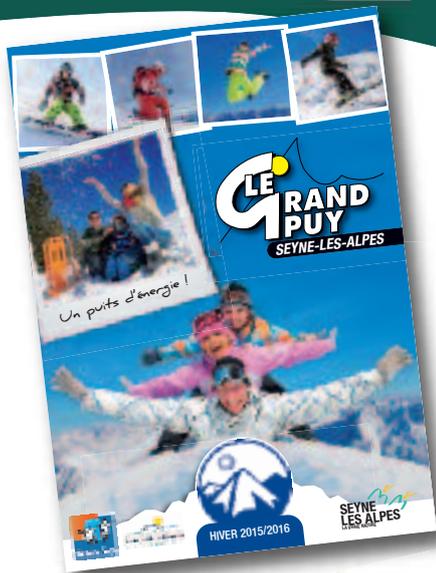
Je compte sur vous pour préserver et maintenir cet état d'esprit et vous souhaite une très bonne et heureuse année 2016.

Francis Hermitte

SOMMAIRE

- P.2/3** Restructuration du domaine skiable du Grand Puy
- P.4** Les travaux sur la Commune
- P.5** La saison de la Maison du Mulet
- P.6/7** Le Projet Pôle Montagnard – Refuge de randonnée
- P.7** Expression Libre
- P.8** Visite à Berlin
- P.9** Vie locale et associative
- P.10** Actualités/Evènements
- P.11** Solidarité Népal L'état civil
- P.12** Calendrier des festivités Infos utiles





Un coup de jeune au Grand puy...



La doyenne des stations de la Vallée de la Blanche voit son projet de modernisation se concrétiser.

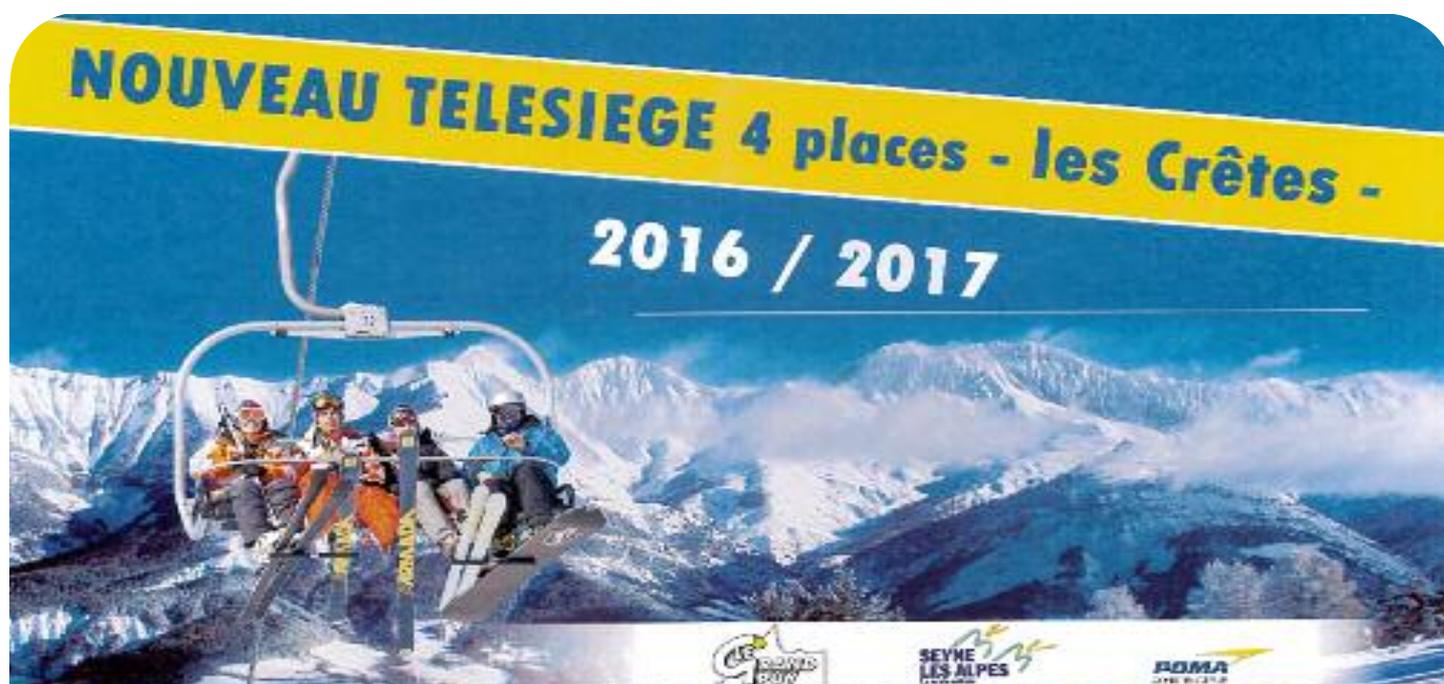
Le projet de réaménagement de la station a été validé en conseil municipal et le Maire autorisé à signer les pièces du marché. Ces décisions, très importantes pour notre Commune, ont été votées à l'unanimité ce qui renforce l'argumentaire en faveur de la pérennité de la station.

Il y a lieu de faire face, aujourd'hui, à des problèmes d'ordre divers : des difficultés d'entretien des installations, l'alourdissement des coûts d'exploitation, la baisse du niveau de service à la clientèle auxquels il faut rajouter les aléas d'enneigement... sachant que l'obsolescence du parc des remontées mécaniques est l'une des principales causes de ces difficultés. En effet les appareils sont tous anciens, certains très anciens : leur entretien et leur maintenance sont de plus en plus onéreux. C'est notamment le cas du télésiège des Clotats construit à la fin des années soixante-dix et dont les conditions réglementaires de maintien en exploitation nécessiteraient des investissements très importants sans amélioration significative du service.

C'est également le cas des téléskis, eux aussi anciens et coûteux en maintenance, mais également en exploitation du fait de leur nombre. Par ailleurs, l'installation actuelle pour la fabrication de neige de culture est restreinte, ce qui rend sensible l'exploitation aux aléas d'enneigement.

Face à ce problème complexe et après études, la commune de Seyne s'est donnée comme objectif de restructurer les équipements dans le but de mettre en conformité l'outil selon les exigences des services de contrôle pour la poursuite de l'activité, réduire les coûts d'exploitation, améliorer la desserte du domaine et offrir de meilleures prestations à la clientèle. La diversification de l'offre avec le développement des activités d'été VTT et randonnées est également prise en compte.

Cette restructuration conduit à un investissement de plus de 3 millions d'euros qui peut paraître disproportionné lorsqu'on y associe un chiffre d'affaires annuel des remontées mécaniques ne dépassant que rarement les 300 000 €. La détermination de la municipalité est motivée par l'impact qu'aurait la disparition de la station du Grand Puy. Est-il nécessaire d'évoquer les emplois induits par l'existence de la station ? Les répercussions sur les commerces et prestataires de loisirs du Grand Puy et de Seyne, les artisans et entreprises de service de la vallée ? Les conséquences sur l'hébergement (résidences secondaires, meublés, centres de vacances...) ? L'influence sur les recettes fiscales de la commune ? Les retombées en matière d'image globale négative que suscitent la fermeture d'un site touristique et les répercussions négatives bien au-delà des frontières de la Commune ? Les réponses à ces questions ont été étudiées et pesées eu égard au montant de l'investissement et le maintien de l'activité s'avère extrêmement important pour la vitalité économique et sociale du territoire. Globalement, le chiffre d'affaires généré par une station de ski dans son entourage est estimé à 5 à 7 fois son propre chiffre d'affaires.





Pour le grand Puy, 300 KE de recettes de remontées mécaniques sont à l'origine d'un chiffre d'affaires de 1,500 à 2,100 millions d'euros. Le rapport de 4 à 5 emplois induits pour 1 emploi « remontées mécaniques » est tout à fait dans les ratios habituels.

Compte tenu de leurs caractéristiques et de leur ancienneté, le télésiège des Clotats et le T100 seront exploités cette saison sous le régime d'une autorisation dérogatoire qui ne pourra être reconduite au-delà de la saison 2015-2016.

De ce fait, les travaux commenceront en avril 2016 et on peut espérer une ouverture du télésiège dans le courant de l'été pour la saison VTT. Les autorisations administratives sont préalablement soumises à une étude d'impact qui a été réalisée et qui va se poursuivre par une enquête publique. Une réunion publique destinée à l'information et à la participation du public a été organisée le 15 juillet 2015.

Une motion sur la coopération entre stations a été adoptée par la Communauté de Communes du Pays de Seyne et elle soumet aux communes une déclaration d'intention communautaire des stations de montagne afin de manifester un intérêt pour un renforcement des actions intercommunales en vue de structurer les actions, améliorer les résultats d'exploitation, l'attractivité, la fréquentation et la diversification et augmenter les chances de financement avec la possibilité de mettre en place une gestion commune. La commune de Seyne, à l'unanimité, a adopté cette déclaration.



Le Projet retenu pour les remontées mécaniques

- Le démontage du télésiège actuel obsolète sur les plans techniques et commerciaux, et son remplacement par un nouveau télésiège 4 places, plus performant en termes de services (confort et débit) et qui desservira la totalité du versant,

- La construction d'un nouveau téléski sur le secteur débutant équipé de canons de neige de culture et la suppression des appareils Maternelle, Aiglon, Pré du Puy et T100.

- Le marché est confié à l'entreprise Pomagalski. Le tracé du télésiège de 1215m de long se développe entre le front de neige et le sommet de la station, de manière à desservir l'ensemble du domaine skiable en un peu plus de huit minutes. Le nouveau téléski se substituera aux deux téléskis débutants avec une implantation mixte entre les deux appareils existants et une arrivée légèrement remontée pour assurer la liaison avec le départ du futur télésiège.

- L'extension du réseau d'enneigement artificiel jusqu'au sommet qui permettra d'offrir un domaine skiable plus étendu et d'avancer l'ouverture de la station. Le renforcement du réseau de neige artificielle a débuté cet automne avec l'installation de 4 perches d'enneigement sur la partie haute du mur ainsi que d'un logiciel de supervision pour un montant de 65800 €HT, matériel fourni par la société Technoalpin.

- Le coût du projet retenu est estimé à 3,300.000 € HT. Il est financé par des subventions demandées auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat qui, à ce jour, ne sont pas connues. Un emprunt complétera le financement.

Les travaux sur la commune

Le parking sous le nouvel hôpital ►

Nous remercions la famille VERNET d'avoir accepté de céder à la Commune une partie du terrain situé derrière le Jas de Malivert pour une superficie de 1500 m² aux fins d'y réaliser un parking de 40 places environ. Le plan de délimitation a été établi par le cabinet CARLAVAN, Géomètre et la transaction va se concrétiser prochainement.

Les travaux financés à hauteur de 60% au titre de la DETR* débiteront au printemps.

*Dotation à l'Équipement des Territoires Ruraux

La mise en conformité des sources

Conformément à la législation il y a lieu de mettre en conformité nos captages qui sont au nombre de quatre : La Vésaraye – Les Hauts Savornins – Maure – Couloubroux et pour lesquels les périmètres ont été délimités. Pour Maure, l'acquisition du terrain nécessaire a été concrétisée. Pour les captages de La Vésaraye et des Hauts Savornins, l'ONF a coupé le bois et nous sommes dans l'attente de la signature des conventions. Reste celui de Couloubroux où des négociations sont en cours avec le propriétaire des terrains concernés.

Une estimation des travaux à réaliser va être établie. Elle permettra de demander des financements auprès du Conseil Départemental à hauteur de 80% pour travaux et clôtures et 60% pour le traitement de l'eau par système de chloration.

Assainissement Couloubroux – Chantemerle

Pour Couloubroux, il convient de créer un réseau pour éliminer les eaux parasites qui arrivent à la station de pompage et mettent en difficulté son fonctionnement.

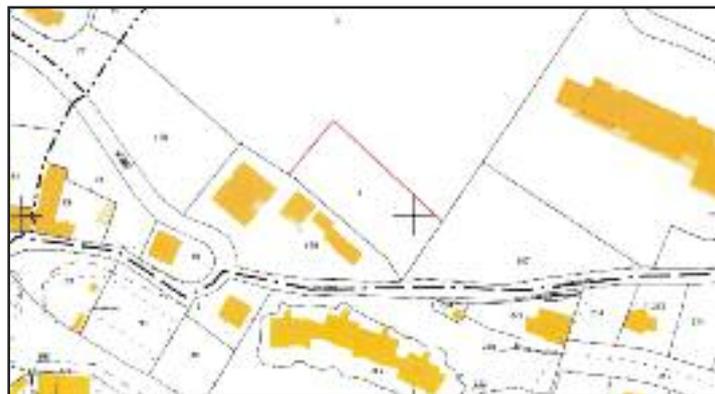
Il est prévu pour Chantemerle une extension du réseau d'assainissement depuis le Pont de Maure pour desservir 6 habitations.

Le marché des travaux a été confié à l'Entreprise TRON pour un montant de 93.621,56 € H.T subventionné à hauteur de 30% par le Conseil Départemental et 30% par l'Agence de l'Eau.

Le commencement de ces travaux est conditionné par l'accord et la signature d'une convention de passage par les propriétaires concernés. Deux conventions n'ont pas été signées, une pour Couloubroux et une pour Chantemerle retardant ainsi le démarrage des travaux.

Les travaux à la Citadelle

Les financements pour une deuxième tranche de travaux d'un montant de 400.000 € H.T à la Citadelle VAUBAN concernant la Casemate du Bastion Nord - Elévation Ouest ont été obtenus de la Fondation du Crédit Agricole : 40.000 €, l'Etat : 100.000 €, la Région : 60.000 €, le Département : 50.000 €. La réalisation sera étalée sur 3 ans dont une première partie en 2016 pour un montant de 150.000 €



Extrait du plan cadastral - localisation du terrain Vernet

Réfection parking Crédit Agricole

Les services municipaux ont réalisé cet automne un mur de soutènement sur le parking du Crédit agricole. Après remblaiement le parking sera reprofilé et la pente transversale sera diminuée.

Le remblaiement ainsi que le revêtement seront réalisés au printemps.

L'urbanisme à la page

Le Grand Puy

Au cours de son projet d'aménagement de la station, la commune de SEYNE LES ALPES doit déposer une « demande d'autorisation d'exécution des travaux », c'est l'équivalent d'un permis de construire pour les aménagements spéciaux.

Le dossier nécessite la réalisation d'une étude d'impact. Cette documentation sera disponible et consultable au cours d'une enquête publique, les dates seront communiquées ultérieurement par voie de presse et sur le site de la mairie.

Modification du PLU

Une première modification du Plan Local d'Urbanisme est lancée, elle vise à :

- Insérer dans notre document le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) adopté le 26 novembre 2014 et obligatoire à tout document de réglementation d'urbanisme.

L'introduction de cette nouvelle règle avant l'approbation de notre PLU aurait bouleversé tous les documents qui étaient, à cette date, déjà imprimés.

- Modifier les petites erreurs matérielles qui se sont glissées dans la « très lourde » rédaction du document.
- Insérer les adaptations nécessaires demandées par de nouveaux projets.

Aucune modification de zonage des zones A (Agricoles) et N (Naturelles) ne seront demandées, une modification permettant uniquement des adaptations mineures du document.

Villages et Cités de Caractère

Il est rappelé que la subvention Villages et Cités de Caractère peut être demandée pour des travaux de façades et toitures réalisés en extérieur sur des bâtiments ou des installations situés dans le village ou aux alentours dans le périmètre des monuments historiques.

Les imprimés sont à retirer et à déposer en Mairie, le dossier sera instruit par l'Architecte des Bâtiments de France.



La saison de la Maison du Mulet



La saison a été marquée par la préparation puis la mise en place de l'exposition « Les animaux dans la grande guerre ». Exposition labellisée « centenaire 14/18 », inaugurée le 27 juin en présence de Madame Le Préfet et de nombreux élus. Le montant des aides obtenues

n'a pas atteint nos espérances pour cette année 2015. Madame Le Préfet nous a garanti une seconde tranche d'aide, à titre de compensation et non prévue initialement, qui nous sera versée en 2016. Ainsi cette exposition qui s'est terminée le 11 novembre dernier sera reconduite dès le printemps prochain.

Environ 2500 personnes ont pu découvrir la Maison du Mulet les jours de visites ou lors des diverses journées portes ouvertes, du concours mulassier, des journées du patrimoine ou à l'occasion des deux journées thématiques : « faites des pommes de terre » et « faites de la pomme ». Ces deux journées qui ont d'ailleurs connu un vif succès.

Ce qui est très encourageant c'est que l'immense majorité des visiteurs a grandement apprécié les deux expositions, « Le miracle du mulet » et « Les animaux dans la grande guerre ». La plupart d'entre eux ont regretté le manque d'information ou de promotion de ces deux expositions.



Quelques journées ont particulièrement marqué cette saison : Le concours mulassier, le 08 août, a connu un très vif succès (même si on peut regretter qu'aucun muleton n'ait été présent) avec un nombre de « visiteurs » certainement largement supérieur à celui de l'année précédente à la Maison des Jeunes. Le site de la Maison du Mulet se prête parfaitement à ce genre de manifestation. Elle y sera d'ailleurs reconduite dès 2016.



Autres journées ayant connu un vif succès :

- Celle du 17 août avec « faites de la pomme de terre » où jeunes et moins jeunes ont apprécié le travail du mulet attelé à la charrue d'abord pour arracher les pommes de terre, puis à la liaye (traîneaux) pour charger les caisses pleines des pommes de terre récoltées. Voir les enfants se précipiter pour continuer l'arrachage et procéder au ramassage fut le plus vif témoignage du succès de cette journée.

En fin de journée on peut estimer à environ 200 le nombre de personnes présentes pour déguster les pommes de terre cuites au four.

- Celle du 24 Octobre, précédée d'ailleurs des 22 et 23 et suivie du 31, pour le pressage des pommes, a dépassé nos espoirs...et perturbé un peu notre organisation. Le succès a été tel, qu'il a fallu ces 4 journées pour réaliser la totalité des pressages et remplir quelques 3000 bouteilles ! (malgré cela quelques personnes ont dû se rendre au Brusquet pour obtenir le fameux jus). Mais c'est bien la journée du 24 octobre qui a vu un nombre important de visiteurs venus déguster la « cuvée du centenaire » ou les pommes cuites au four.

De très belles journées consacrées au mulet au travers d'animations : attelage, maréchalerie, mulet de bât et transport de blessés, promenade en calèches qui ont ravi un public néophyte ou connaisseur.

Autres dates importantes :

- Le 26 juillet : « Cheval de Guerre », magnifique film de Steven Spielberg, bien dans le sujet « Les animaux dans la grande guerre » et présenté sur écran géant avec la collaboration de cinéma de pays.

- la soirée du 3 août avec la présentation de la pièce de théâtre « Les mémoires d'un rat de guerre », à la fois émouvante et malgré tout comique. Elle mêle les horreurs de la guerre et les scènes croustillantes grâce au talent de Dominique Zamparini acteur et Mr Chêne auteur et poilu de 1917.

Un bel « été du mulet », riche de la rencontre entre la commémoration de 14/18 et notre mulet qui rendit tant de services aux hommes avec ses aptitudes de force tranquille et son comportement pacifique apportant aux hommes dans cette période de violence, un peu d'humanité.



Un refuge de montagne à Seyne

La municipalité de Seyne souhaite créer un refuge de montagne d'accès pédestre uniquement ou en raquettes ou ski en période enneigée, sur les hauteurs de son territoire.

Le site d'implantation pressenti est sur la Grande Montagne, à près de 2300 mètres d'altitude, à Pié gros au pied du Col des têtes, à environ 2 heures 30 de marche du parking du hameau de Maure.

Il pourrait être une destination à la journée ou une étape vers une sortie sportive ou un circuit le reliant à la vallée voisine du Laverq ou au massif de l'Estrop. Vers le sud, il fera partie d'itinéraires vers la vallée du Bès et le Pays Dignois.

C'est un projet à vocation intercommunale et un projet de massif qui participerait à valoriser le pôle Montagne le plus proche du bassin de population marseillais.

Plusieurs étapes ont été menées. Deux réunions de concertation ont permis de recueillir un avis très positif des participants. L'une rassemblait, le 12 décembre 2014, les professionnels et institutions susceptibles d'être impliqués ou intéressés par la création d'un refuge de montagne (Conseil Départemental 04, DDT, RTM-ONF, DDCSPP04, CCPS, CCVU, FFRP04, commune de Prads, Refuge de l'Estrop), l'autre, les professionnels du tourisme de montagne et les associations sportives de la vallée, le 4 février 2015.

En mars 2015, 2 visites de terrain ont été effectuées par un groupe « technique » local puis par les services du RTM04.

Le 1er et 2 octobre, une trentaine d'étudiants et leurs enseignants du pôle Architecture-Paysage-Montagne de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) nous ont rendu visite ainsi qu'à notre montagne.

Dans le cadre de leur formation spécialisée, 25 étudiants en Master 1 et 5 étudiants en Master 2 vont nous proposer leurs projets pour notre refuge, à ce stade sur les 2 sites de Pié gros et de la Ré-sinière.

Le 6 novembre, à Grenoble, les premiers projets ont été présentés par chaque étudiant à l'équipe enseignante et à quelques élus seynois, pour questions, discussions et conseils.



Le 27 novembre, les mêmes étudiants ont, à nouveau, soumis des projets déjà plus aboutis. Après encore un important travail soutenu par l'équipe enseignante, une présentation sera faite à Seyne, à un « comité de pilotage » élargi, dans le courant du mois de janvier 2016. Le rapprochement des propositions des étudiants de l'ENSAG et des questionnements des acteurs locaux sera, certainement, enrichissant pour les 2 parties. Ce sera l'occasion d'aborder toutes les exigences et les caractéristiques d'un tel établissement, et les façons d'y répondre, dans les conditions climatiques et géographiques de cette montagne.

Sa capacité prévue est de 39 personnes, il devra pouvoir accueillir, outre tous les publics de randonneurs, des groupes de mineurs, des handicapés, des familles. Il sera gardé à certaines périodes de l'année et non à d'autres...et beaucoup d'autres questions sur l'implantation, l'architecture, le fonctionnement, l'approvisionnement en eau seront à aborder avant d'arrêter des choix.

Dans le même temps doivent être entamées les démarches administratives nécessaires à cette construction dans une zone qui nécessitera une autorisation spécifique (par exemple Unité Touristique Nouvelle).

Ce projet de refuge de montagne qui redonnerait à notre vallée une place privilégiée dans le monde de la montagne (seulement 2 refuges de montagne existent dans notre département) mobilise beaucoup de compétences très diverses ; chacune d'elles enrichit la démarche, c'est déjà là, la première retombée très positive.

Des étudiants en architecture imaginent le futur « refuge de la Grande Montagne »

Groupe d'étudiants en architecture de l'ENSA de Grenoble examinant le site du futur refuge de la Grande Montagne, 2 octobre 2015 (ph. ©b. martino- ENSAG-APM)



Depuis le début de l'automne 2015, une équipe d'étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) travaille sur le futur projet de refuge de la Grande Montagne dans la chaîne de la Blanche. Ce travail est le fruit d'une rencontre entre l'équipe pédagogique de la thématique de projet architecture-paysage-montagne de l'ENSAG et le conseil municipal de Seyne-les-Alpes.

Le territoire de la Grande Montagne est parcouru en toutes saisons par une multitude de personnes et de façon très variées : amoureux de la montagne en toutes saisons (contemplatifs, promeneurs, randonneurs à pied, en VTT, à ski ou en raquettes), chasseurs à la période automnale, alpagistes à la saison estivale... Le projet d'un refuge est imaginé comme une base pour accueillir non seulement les passionnés de montagne, mais aussi transmettre le « goût de l'altitude » à celles et ceux qui trouveront là un lieu de découverte et d'initiation à la montagne. Telle est l'ambition du programme sur lequel 30 étudiants architectes, de niveau master, travaillent depuis le début octobre, après s'être rendu sur le site, accompagnés de quelques élus et techniciens.

La première phase de travail a consisté à découvrir le site : l'alpage ; l'immensité des paysages et les panoramas grandioses sur les Préalpes alpines, les contraintes de gestion du site liées aux contraintes et aux risques naturels (eau, sol, avalanches, pierres, vent, neige), les différents parcours et chemins d'accès. Les étudiants ont examiné les éléments physiques, topographiques et humains, leur paraissant les plus importants

Les Elus de la Majorité

Intercommunalité

La préfecture a transmis à toutes les Communes et Communautés de Communes du département, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), le 12 octobre 2015 pour avis sous deux mois. Selon ce schéma, la Communauté de Communes du Pays de Seyne serait intégrée au Pôle Dignois (Communauté d'agglomération).

Le délai de réponse court ne laisse guère le temps pour des discussions en vue de partenariats à construire autres que ceux engagés. Il faut toutefois rappeler que le sujet de l'agrandissement des intercommunalités ne date pas d'hier.

Dés 1998, plusieurs Communes de notre canton ont participé aux premiers pas du Pays Dignois. Ceci a permis de signer le Contrat Montagne en 2002 et d'accéder à ses subventions pendant plus de 6 ans. Ce contrat mentionnait clairement une volonté d'adhésion au Pays dignois. A sa création, seules Auset et Seyne ont souhaité cette adhésion. Par solidarité, avec les autres communes du canton, elles ont accepté de rester hors de ce Pays et de ces financements pendant 6 ans. Fin 2014, in extremis, pour ne pas rester en marge encore une fois, la CCPS fait la démarche nécessaire pour bénéficier du programme européen LEADER. Elle est maintenant adhérente avec toutes les Communes du Pays Dignois et prépare des projets (LEADER, Espace Valléen, CRET...). Nous avons dans ce programme une bonne place. Des échanges et études pour cette future intercommunalité autour de Digne-les-Bains ont été menés.

De l'autre côté, par le passé, un projet de fusion avec la Communauté de Communes Ubaye-Serre-Ponçon (la Bréole, Saint Vincent-les-forts) a avorté. Aucune autre démarche, au niveau des collectivités, vers le Pays SUD ou la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye n'a jamais été engagée. Qui plus est, les Communes les plus influentes (celles liées aux stations de ski) de la vallée de l'Ubaye et leur Communauté de Communes viennent d'approuver le SDCI, c'est à dire la vallée de l'Ubaye sans notre Communauté de Communes.

La situation financière délicate de la CCVU et sa fiscalité sont des facteurs déterminants. Pourquoi des intercommunalités plus grandes imposées par la loi NOTRe ? Pour améliorer les services, pour coordonner un aménagement cohérent de l'espace, pour mener le développement économique, pour améliorer l'efficacité financière. Organiser les services (transport, déchets ménagers, eau, assainissement) sur de grands territoires, c'est faisable (exemple les transports scolaires par le Département). Une plus grande collectivité, c'est :

- Se donner des moyens humains et matériels que nous ne pouvons pas avoir seuls,
- Se donner des compétences administratives et techniques accrues, par la mutualisation de nombreux outils.

Ne rentrons pas à reculons dans cette phase cruciale pour l'avenir de notre territoire. Un important travail est à mettre en route, il a déjà commencé avec le Pays dignois, il ne peut se poursuivre qu'avec des collectivités qui expriment clairement la volonté de travailler avec nous. Ceci est tout à fait compatible avec des partenariats avec nos voisins. Particulièrement ceux riverains du lac de Serre-Ponçon, qui font partie de notre bassin de vie proche, dans les domaines professionnels comme l'agriculture (Assoval, Coopérative de l'Ubaye), de filière comme la Charte forestière, de la promotion touristique avec l'Office du Tourisme Blanche-Serre-Ponçon. C'est pourquoi la majorité municipale approuve ce SDCI en regrettant que les Communes de La Bréole et Saint Vincent les Forts ne nous rejoignent pas, mais dans le respect de leur choix.

pour orienter leur projet d'architecture. Les deux sites de Pié Gros et de la Ré-sinière ont été retenus, formant ainsi deux hypothèses d'implantation pour un refuge de 39 places.

Dans un second temps, chaque étudiant a élaboré, seul, un projet d'architecture. En s'exprimant par des schémas, des dessins et des maquettes, chaque étudiant recherche sa propre vision du futur refuge.

Les étudiants sont mis en situation de répondre aux principes essentiels qui fondent aujourd'hui la construction dans un site isolé : compacité maximum, autonomie énergétique (chauffage et lumière), chantier exécuté en temps limité nécessitant préparation de la construction en atelier, transport (par les airs ou au sol) imposant des matériaux légers, le bois de préférence, autonomie en eau potable. Leur travail doit aborder les choix de volumes, évoluant entre l'idée d'un « refuge-repère » ou celle d'un « refuge-mimétique » dans le paysage. Les étudiants sont ainsi confrontés à la recherche d'une certaine sobriété en architecture, démarche répondant aux attentes d'un tel équipement édifié en site de nature.

L'avancement des projets est régulièrement examiné à l'école d'architecture de Grenoble, bénéficiant du regard bienveillant de quelques élus de Seyne. De manière à pouvoir échanger avec les acteurs du territoire, une présentation publique est prévue à Seyne dans le courant de l'hiver 2016.

Les Elus de l'Opposition

Choisir pour ne pas subir.

Coopération. En voilà un joli mot. Sa définition est simple : c'est le fait de « travailler ensemble à une œuvre commune ». Tout un programme !

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, présenté le 12 octobre 2015 par la préfète des Alpes de Haute-Provence, promettait donc une belle perspective. A sa lecture, nous avons dû nous rendre à l'évidence : notre dictionnaire est obsolète. Sinon, comment expliquer que la Préfecture s'évertue à proposer un territoire intercommunal, centré sur Digne-les-Bains, allant de Montclar à Moustiers Sainte-Marie et de Peyruis à Prads-Haute-Bléone ne partageant rien en commun et ne portant aucun projet d'envergure ?

Cette agglomération n'a qu'un seul objectif avoué : enrayer le déclin de la cité préfectorale devant l'inevitable montée en puissance de Manosque et de Gap. Est-ce là un projet qui offrira de l'emploi, qui attirera des habitants dans notre vallée, et qui améliorera notre vie quotidienne ?

Nous ne le pensons pas.

C'est pourquoi, lors du conseil municipal qui s'est tenu le 17 décembre, nous nous sommes opposés à ce SDCI.

Nous pensons que notre avenir est avec le Nord du département et, dans un futur relativement proche, avec les Hautes-Alpes au sein d'une agglomération constituée autour du lac de Serre-Ponçon. La montagne, le lac, l'agriculture et le tourisme : voilà notre identité, voilà notre avenir.

Le regroupement de la Communauté de Communes du Pays de Seyne avec celles d'Ubaye Serre-Ponçon (La Bréole / Saint-Vincent-les-Forts) et de la Vallée de l'Ubaye nous paraît plus à même de porter une œuvre commune fondée sur notre identité.

Malgré la réticence de quelques élus de la CCVU, plusieurs conseillers et conseils municipaux Ubayens se sont déclarés favorables à ce regroupement (Jausiers, Saint-Vincent-les-Forts,...).

Néanmoins, à l'inverse de ce qui a été réalisé pour l'agglomération dignoise, aucune étude financière n'a été commandée pour étudier l'opportunité de ce territoire. Nous le regrettons profondément car ce travail aurait très certainement pu éclairer le débat et proposer des scénarii de regroupement (compétences, gouvernance,...) permettant de rassurer les plus sceptiques de part et d'autre de la chaîne de la Blanche.

Les dernières informations qui nous parviennent indiquent que la Communauté de Communes de Moyenne Durance (Château-Arnoux Saint-Auban) refuse le SDCI. Des communes du secteur de Moustiers Sainte-Marie souhaiteraient, quant à elles, rejoindre la Communauté d'Agglomération DLVA (Manosque). Sans ces pôles économiques et touristiques le défi Dignois semble encore plus impossible à relever et nous conforte dans notre position.

Les premiers mois de l'année 2016 seront riches en tractations, découpages et redécoupages. L'installation du nouveau préfet redistribuera peut-être les cartes. A faire à suivre... Pour terminer sur une note plus légère, nous vous adressons, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Puis pour cinq étudiants, l'exercice se poursuivra toute l'année universitaire et ils soutiendront chacun, en juin 2016, leur diplôme d'architecte en présentant leur vision d'un refuge dans la Grande Montagne. Rendez-vous pour cette année 2016.

Jean-François LY ON-CAEN, architecte, responsable de la filière architecture-paysage-montagne du cycle master de l'ENSAG

Groupe d'étudiants en architecture de l'ENSA de Grenoble examinant le site du futur refuge de la Grande Montagne, 2 octobre 2015 (ph. ©b. martino- ENSAG-APM)





Les Seynois au Stade de France

En réponse à l'invitation de la Lufthansa qui souhaitaient remercier les personnes ayant participé aux secours et à l'entraide suite au crash de l'A 320, une centaine de Seynois se sont rendus le vendredi 13 novembre au Stade de France afin d'assister au match de Football France Allemagne. Voyage en car jusqu'à Grenoble puis TGV jusqu'à Paris, dans une excellente ambiance et parfaitement organisé ; une réception à la cité du cinéma complétait le programme dans l'attente du match. Après que le speaker du stade ait annoncé notre présence dans les tribunes tous les présents entonnèrent « La Marseillaise » et se mirent à encourager les « Bleus ». Malheureusement dès le début de la seconde mi-temps, l'annonce glaciale des attentats se répandit dans nos rangs. Aussi cette soirée qui devait être une fête, se termina dans une certaine angoisse et tristesse... Ces attentats ont profondément touché les Seynois qui ont spontanément organisé une marche de recueillement en mémoire aux victimes. La devise « Liberté – Égalité – Fraternité » ne s'en est que renforcée !

Les élus et intervenants en visite à Berlin

Les maires, des élus et intervenants des Communes de Seyne, Le Vernet et Prads ont répondu à l'invitation de Chef de la Présidence Fédérale Allemande et se sont rendus à Berlin en septembre dernier.

Le Président Fédéral Joachim Gauck organise tous les ans à l'automne dans le parc du Château de Bellevue une fête citoyenne destinée à rendre hommage aux citoyennes et citoyens qui se sont distingués au service de la société. Cette invitation fait suite à la participation et au dévouement des communes touchées par le crash de l'avion A320 de la compagnie Germanwings filiale de la Lufthansa.



Ce séjour a permis des entretiens avec les plus hauts représentants de la République Fédérale qui ont réservé aux Maires un accueil et des remerciements appuyés.

Etaient organisés sur deux journées l'accueil par l'ambassadeur de France en Allemagne, La rencontre avec un représentant du Ministère Fédéral des affaires étrangères Monsieur Rudolph, la visite de la Chancellerie suivie d'une photo officielle et d'un entretien de plus de 30 min avec la Chancelière Angela Merkel, un entretien avec le Président fédéral et son épouse suivi d'une fête dans les jardins du château de Bellevue, et une rencontre avec le ministre des transports allemands Monsieur Dobrindt. Le Maire de la ville et le proviseur du lycée d'où étaient originaires les lycéens décédés dans le crash étaient également présents et ont témoigné la volonté d'échanges. Le lendemain, le ministre des affaires étrangères organisait une balade en péniche pour une agréable visite des monuments de Berlin.

Une organisation complète, la prise en charge et un accompagnement privilégié ont été réservés aux Maires et au groupe tout au long du séjour par des responsables de la Lufthansa et des services de l'état allemand.

Deux journées riches de rencontre où la générosité, la simplicité et l'humanité de l'accueil furent particulièrement émouvantes eu égard aux responsabilités des personnalités de l'état allemand rencontrées.



Empfang bei der Bundeskanzlerin
am 11. September 2015 im Bundeskanzleramt

Une nouvelle tête à la Mairie de Seyne

Depuis cet été Marie Bottero travaille pour la Commune de Seyne. Après une licence Management des Organisations parcours Tourisme Durable et Territoires ruraux validée à l'IUT de Digne les Bains et un stage de trois mois effectués dans les services de la Mairie, Marie a intégré l'équipe des personnels communaux grâce à un contrat Emploi d'Avenir, financé à hauteur de 75% par l'état.

Jeune diplômée de 22 ans, ses missions sont axées sur le développement des sites touristiques de la commune par des actions de communication et promotion ainsi que sur l'animation de la démarche qualité de la station du Grand Puy selon la norme ISO 9001. Les activités de Marie sont menées dans le cadre d'une politique de mise en valeur de notre territoire communal et de ses atouts touristiques.



Nous lui souhaitons réussite et épanouissement personnel et professionnel dans ce poste qui est le premier d'une future carrière au service des collectivités.



Le Jas de Malivert... 20 ans déjà

Le 17 Octobre dernier, les résidents entourés de leur famille et des élus se sont retrouvés autour d'un repas pour fêter les 20 ans de la résidence 3° âge « Le Jas de Malivert ». Une après-midi conviviale et chaleureuse animée par un groupe musical dans la salle du restaurant scolaire décorée pour l'occasion par les résidents.

Cette structure novatrice pour la Commune a été construite en 1993 en partenariat avec la Société HLM des A.H.P, à l'initiative de Francis HERMITTE, Maire à l'époque et réalisée grâce à une forte implication de certains élus. Elle a ouvert ses portes en 1995.

Depuis cette date, deux agents gèrent au quotidien et consciencieusement son fonctionnement (service des repas, entretien, animations, aide aux résidents).

Depuis cette résidence a connu un taux de remplissage satisfaisant, elle est parfaitement adaptée aux personnes âgées qui souhaitent rompre leur isolement tout en gardant leur indépendance.

Deux appartements sont disponibles. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec la Mairie de Seyne – Tél : 04 92 35 00 42



Une vie associative toujours aussi importante

L'année 2015 – comme les précédentes – a été riche en rencontres sportives, animations culturelles, artistiques et festives, animations de rues, théâtre, spectacle de danse, de musique, défilés, organisation de voyages, de rencontres et d'échanges...

L'énumération serait trop longue et il n'y aurait assez de cette page pour lister toutes les associations et comités qui œuvrent pour nos divertissements, pour l'épanouissement des enfants, pour le bien-être de la population permanente mais également vacancière...

Les présidents et membres d'associations, bénévoles, intervenants communaux programment, participent, gèrent l'organisation et la logistique pour une grande richesse des prestations offertes.

Une bonne année 2016 et longue vie à toutes les associations existantes et bienvenue aux nouvelles, avec notamment « le comité des fêtes de Seyne » présidé par Rémi Guerin et dont les membres se sont fixés les missions suivantes :

- Rapprocher les générations et créer une cohésion sociale à travers des manifestations telles que : concours de boules et de cartes, animations pour les enfants avec par exemple « le goûter du Père Noël », privilégier les achats et la mise en avant des produits locaux à l'occasion de ces diverses manifestations,
- Faire connaître le village de Seyne dans le département et au-delà dans le futur en créant un festival de musiques du monde,
- Assurer la préparation et l'animation des fêtes du concours mulassier et du 14 juillet, tout cela en collaboration avec les membres d'Anima-Seyne qui continueront également à contribuer à l'animation du village avec par exemple « Les soupes en Seyne » ou la décoration des vitrines du village et dont le travail accompli est à saluer. Ils apporteront également leur concours à l'occasion des fêtes.

Enfin les membres de ces structures précisent que leur association respective est ouverte à tous et de nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Ciné à Seyne

Après avoir projeté cet été, en plein air, le magnifique film de Steven Spielberg « Cheval de guerre », film en accord avec l'exposition de la Maison du Mulet « Les animaux pendant la Grande Guerre », le Cinéma de Pays a repris ses projections de films à la Maison de Pays pour la saison 2015-2016.

Il est prévu 2 séances, normalement à 18h et 20h30, un jour par mois, en général le samedi.

Le 31 octobre, nous avons eu : « Hôtel Transylvanie 2 », dessin animé à partir de 6 ans, sorti le 7 octobre 2015 et « Lolo » film avec Dany Boon, sorti le 28 octobre 2015.

le samedi 5 décembre : à 18h « Pan » en 3D et à 20h30 « Spectre », le 24ème et dernier James Bond sorti le 11 novembre 2015.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL EST LE SUIVANT :

- **lundi 28 décembre 2015 et en 2016 : les samedis 23 janvier, 20 février, 19 mars, 16 avril, 28 mai et 18 juin.**

Bonnes soirées aux cinéphiles !

Les Restos du Cœur à Seyne

Pour la 12^{ème} année consécutive, l'Équipe des Bénévoles met en place la campagne d'hiver.

Les personnes dont la situation le nécessite pourront venir tous les jeudis matins au local de la Maison des Jeunes où notre équipe sera présente de 9h à 11h30.

La distribution a commencé le jeudi 3 décembre 2015 et se poursuivra les jeudis matin suivants pendant tout l'hiver jusqu'à fin mars 2016 mais, attention, les distributions des jeudis 24 et 31 décembre seront avancées aux mercredis 23 et 30 décembre.

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles qui vous accueilleront toujours chaleureusement. Même si vous n'avez pas droit à l'aide alimentaire, ils pourront vous apporter un conseil.

La Bibliothèque qui donne le goût de lire

A Seyne les Alpes, l'équipe des bénévoles de la Bibliothèque Pour Tous se met en quatre pour donner le goût de lire.

Située au deuxième étage de la Maison de Pays (avec ascenseur), sur la Place d'Armes, la BPT propose quelque 6000 ouvrages, soit un très large choix de livres pour adultes, adolescents et enfants.

N'hésitez pas à fréquenter la bibliothèque, les prix sont très avantageux avec un abonnement annuel de 7 € (par famille) et un prêt de 1€ pour les livres et 0.50€ pour les BD et livres de poche.

Pour les adolescents scolarisés dans le territoire de la Communauté de Communes, l'abonnement et le prêt sont gratuits.

Nous recherchons des bénévoles. Les horaires de la BPT : mardi, vendredi et samedi de 10h à 11h30.

La spéciale « Barles-Seyne » du Rallye Monte-Carlo

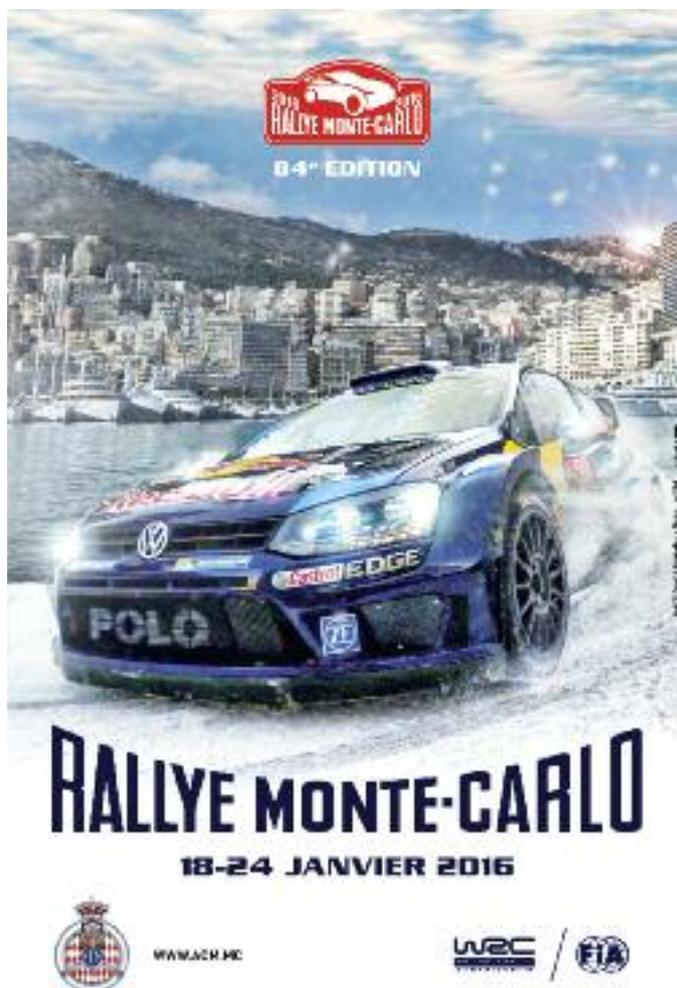
Le Pays de Seyne accueille cette année la 84^{ème} édition du rallye Monte-Carlo. Le départ sera donné le jeudi 21 janvier 2016 avec deux épreuves chronométrées « Entrevaux - Val de Chavagne » et la spéciale « Barles - Seyne » qui se disputera de nuit.

Départ à 22h11 de Barles, la première voiture sera attendue vers 22h30 à Sainte Rose. **La route sera fermée 3 heures avant le départ du premier concurrent (sauf pour les riverains 2 heures avant).**

Deux zones public sont prévues, la première en amont des Clues de Barles et la seconde à hauteur du Col du Fanget, où il conviendra comme au niveau des zones de départ et d'arrivée de mettre à l'honneur les gestes de civilité, respect de la nature et récupération de tous détritrus.

A la suite de l'épreuve, les concurrents rallieront le département des Hautes Alpes par les RD900 et 900B.

Après trois jours de reconnaissance du Lundi 18 au mercredi 20 janvier, quatre jours de courses permettront à 80 concurrents de rivaliser... Un bel événement à ne pas rater !



NEPAL

Un pays dévasté et très peu reconstruit 6 mois après le séisme du 25 avril dernier

Dans le courant du mois de novembre, quelques membres de l'association « Les Amis de Singla Provence Alpes » se sont déplacés au Népal (à leurs frais bien entendu), afin de se rendre compte de la situation de Singla et déterminer avec le comité du village comment apporter une aide à sa reconstruction.

Accompagné par les membres de L'association Hymalayayatra Népal qui oeuvre pour le bien de Singla, nous avons fait une visite du village dévasté, puis une réunion publique a été tenue pour expliquer le but de notre action.

Il a été décidé que notre association s'unirait avec une autre association amie pour financer l'achat des matériaux pour la reconstruction de 100 soubassements de maisons au plus proche d'une réalisation antisismique.



D'autre part nous avons distribué des outils manuels pour maçons et charpentiers qui nous ont été offert par l'entreprise Andrety de Gap et des vêtements chauds pour les enfants donnés généreusement par le secours catholique de Seyne. Nous remercions vivement ces deux entités.

De plus nous avons fait transporter deux tonnes de riz dans un autre village également victime du séisme.

Pour info : l'association « Les Amis de Singla Provence Alpes a été reconnue d'intérêt général et dans ce contexte tous les donateurs reçoivent un reçu de don qui permet de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'association fera une présentation photographique publique de la situation durant l'hiver.

Acte d'état civil entre le 14 juin 2015 et le 16 décembre 2015

L'Etat Civil

Naissances

hors commune

5 Septembre 2015
CHARRIER Hugo

25 Septembre 2015
GODEFROY Izia

13 Octobre 2015
ISOARD Lison

14 Octobre 2015
VIEAU Martin

9 Novembre 2015
COOL Paola

15/12/2015
Maël SARRAZIN

Décès

3 Août 2015 - BRUEL Serge

6 Septembre 2015 - BONNEAU simone veuve
TAVAN

25 Septembre 2015 - AUDEMAR Marie-Rose
veuve NICOLAS

5 Novembre 2015 - BERNARD Louis

7 Novembre 2015 - FILLY Julie veuve REMUSAT

7 Novembre 2015 - BOTTERO Joseph

30 Novembre 2015 - YZE Marthe veuve LONGIN

3 Décembre 2015 - GIAVELLI Giuseppe

5 Décembre 2015 - ORBANIC Frédéric

10 Décembre 2015 - PECOUL Jean

16 Décembre 2015 - CASTELLI Jérôme



Souvenir

Joseph BOTTERO

nous a quitté le 7 Novembre dernier. Il a rejoint les services techniques de la Mairie le 1^{er} Septembre 1971.

Pendant 21 ans il a travaillé aux services des élus et des administrés et a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} Novembre 1992.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Janvier 2016

vendredi 1^{er} janvier

- Loto Basket
- Passage des tests en compagnie de Piou-Piou (Grand-Puy)

samedi 2 janvier

- Kilomètre lancé, épreuve de vitesse, passage de la fusée (Grand-Puy)
- Fête de l'Épiphanie

samedi 9 janvier

- Farivernale

vendredi 15 janvier

- Concours de contrée
- Voeux du Maire

mercredi 20 janvier

- Don du sang

Jeudi 21 janvier

- Rallye Monte Carlo, Etape Barles- Seyne

samedi 23 janvier

- Cinéma

mercredi 27 janvier

- L'Élefente (Grand-Puy)

Février 2016

vendredi 5 février

- Les Veillées du Bastion

Lundi 8 / 15 février

- Soupe en Seyne

mercredi 10 février

- Loto USB ski

vendredi 12 février

- Loto Musique Dans la Vallée

dimanche 14 février

- Loto des pompiers

mercredi 17 février

- Loto Anima Seyne

Mercredi 10 / 17 / 24 février

- Les Soirées Lumières (Grand-Puy)

Jeudi 11 / 18 / 25 février

- Le Trophée Haribo (Grand-Puy)

Vendredi 12 / 19 / 26 février

- Passage des tests en compagnie de Piou-Piou (Grand-Puy)

13 / 20 et 27 février

- Kilomètre lancé, épreuve de vitesse, passage de la fusée (Grand-Puy)

vendredi 19 février

- Concours de contrée
- Loto Fort et Patrimoine

samedi 20 février

- Cinéma

Mars 2016

mercredi 2 mars

- Les soirées lumières (Grand-Puy)

Jeudi 3 mars

- Trophée Haribo (Grand-Puy)

vendredi 4 mars

- Les Veillées du Bastion

vendredi 4 mars

- Passage des tests en compagnie de Piou-Piou (Grand-Puy)

vendredi 11 mars

- Concours de contrée

samedi 12 mars

- Rugby

samedi 19 mars

- Cinéma

lundi 28 mars

- Chasse aux œufs dans le fort

Avril 2016

vendredi 1er avril

- Les Veillées du Bastion

samedi 2 avril

- Carnaval



samedi 9 avril

- Journée Frou Frou

Samedi 16 avril

- Cinéma

Mai 2016

vendredi 6 mai

- Les Veillées du bastion

7 et 8 mai

- Fête de la morille

dimanche 8 mai

- Foire aux fleurs

samedi 14 mai

- Tournoi basket 3x3

dimanche 15 mai

- Challenge Anfossi Basket

samedi 21 mai

- Plateau de rugby

samedi 28 mai

- Cinéma

Juin 2016

vendredi 3 juin

- Les Veillées du Bastion

samedi 18 juin

- Challenge foot

samedi 18 juin

- Cinéma

dimanche 19 juin

- Effort Vauban

dimanche 19 juin

- Journée du patrimoine

vendredi 24 juin

- Concours USEP

samedi 25 juin et dimanche 26 juin

- Bol d'Or au Jeu provençal

LES INFOS UTILES

EN JANVIER NOUVEAU SITE INTERNET :

www.seynelesalpes.fr

Retrouvez les informations essentielles sur le site de la commune de Seyne. Les comptes-rendus des conseils municipaux sont téléchargeables sur ce site ou disponibles en Mairie.

SEYNE-LES-ALPES EST SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

Retrouvez toutes les actualités, les activités et la vie locale :

<https://www.facebook.com/Seynelesalpes>

https://instagram.com/seyne_les_alpes

REJOIGNEZ-NOUS AUSSI SUR LE FACEBOOK DU GRAND-PUY

Station Le Grand Puy Seyne-les-Alpes

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE AURA LIEU

**VENDREDI 15 JANVIER 2016 À 18H
AU RESTAURANT SCOLAIRE.**

LE REPAS DES AINÉS SE TIENDRA AU RESTAURANT SCOLAIRE

LE SAMEDI 9 JANVIER 2016 À 12H

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Grande Rue - 04140 Seyne les Alpes

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h 14h - 17h

Mercredi : 9h - 12h

Tél : 04.92.35.00.42 - Fax : 04.92.35.18.98

Courriel : mairie@seynelesalpes.fr

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mai

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30

samedi de 9h à 12h